



Nos  
meilleurs  
vœux

2016



## SOMMAIRE

- Des éléments de satisfaction ... p. 2
- À votre service ... p. 3
- Une synthèse ... p. 4
- Des projets d'avenir ... p. 5
- Pour les Randonneurs ... p. 6

### Un bilan de nos actions !

En cette fin d'année 2015, lors de l'Assemblée Générale du 21 novembre dernier, nous avons fait le point des réalisations depuis celle de l'an dernier et nous avons ainsi pu constater les perspectives de l'année 2016.

Nombreux sont les éléments de satisfaction avec des chantiers d'importance menés à leur terme. D'autres sont en cours et verront leur issue soit avant la fin d'année 2015, soit lors de la suivante. Il nous faut également citer certains aspects de blocage qui ne relèvent pas de notre fait sur certains textes administratifs ou moyens de diffusion. Un compte rendu succinct de notre Assemblée Générale et Conseil d'Administration aux mêmes dates est diffusé dans le présent document, afin de vous informer de nos nombreuses activités.

Il me faut souligner nos réussites, dont vous êtes les instigateurs à travers trois exemples majeurs. Ces réalisations sont le fait d'Administrateurs nationaux, départementaux, locaux et de bénévoles associés. Ainsi, ces trois chantiers éminemment constructifs ne passent pas sous silence les nombreuses manifestations, randonnées, rallyes dont vous êtes les pierres angulaires et dont nous avons souvent souligné la qualité, la convivialité et l'envergure. Celles-ci mettent en avant et font la promotion de notre Fédération Nationale **EquiLiberté**.



En premier lieu, sujet largement développé dans notre édition de septembre 2015, il s'agit du **Rassemblement National**

**EquiLiberté** à Saint-Pourçain-sur-Sioule. Ce modèle de réussite est un excellent support pour nos Amis de Charente-Maritime, qui, pour l'an prochain, ont souhaité relever le défi d'une nouvelle rencontre des randonneurs équestres. Puis, les futurs candidats pour les années ultérieures seront naturellement avides de découvrir les clefs d'un tel concert de félicitations.

### Un sujet complexe

En second lieu, chantier largement avancé sous la houlette de Rémy Guillon en particulier, il s'agit d'un sujet d'une grande complexité et c'est celui **des assurances**. Plusieurs volets à celui-ci, d'une part le transfert de notre contrat principal de La MACIF vers Inter Mutuelles Entreprises (IME) et tous ces aspects administratifs, une autre structure de ce groupe et, d'autre part la recherche de partenaires fiables et compétitifs pour offrir à nos adhérents les options assurantielles qu'ils sollicitent près de nos Administrateurs. Cette dernière démarche est formalisée avec EQUITANET (cf. article à suivre). Par ailleurs, nous poursuivons, pour une finalisation au cours de l'année 2016, nos recherches près de prestataires autres que ceux cités afin d'offrir un meilleur service sous l'angle qualité/prix à nos adhérents soit pour le contrat principal, soit pour toutes les options proposées, directement ou indirectement, sous l'égide de notre Fédération Nationale **EquiLiberté**.

### Un chantier prioritaire

En troisième lieu, lors de notre Assemblée Générale du 22 novembre 2014, j'avais souhaité déclarer comme chantier prioritaire celui de la **Communication interne et externe**. Avec ses collègues de la Commission

Par des Randonneurs  
Pour les Randonneurs



adéquate, Maryse Ducrot a largement répondu au développement de cette mission. Malgré l'interruption de la revue "Randonner à Cheval", support de notre communication externe, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement, d'une part la communication externe a été développée selon divers canaux et, d'autre part la communication interne à travers "Les Lettres d'Information **EquiLiberté**" a été largement nourrie d'informations vous concernant. Par ailleurs, de nouveaux supports de communication ont été réalisés soit pour la promotion lors de salons spécialisés équestres ou autres, soit pour vos manifestations départementales ou locales.

### Une enquête

Aussi, vous avez été de nombreuses associations à répondre à l'enquête de fin d'année 2015 nous servant à mesurer vos attentes vis-à-vis de notre Fédération Nationale **EquiLiberté**. La présentation de son exploitation lors de votre soirée du 20 novembre 2015 précédant notre Assemblée Générale et le recensement des propositions constructives permettront de développer les services inhérents à notre structure nationale **EquiLiberté**.

### Un retour à la croissance

Il est peut-être prématuré d'annoncer que l'ensemble de nos actions, celles de la Fédération Nationale **EquiLiberté** et celles de vos associations sont à l'origine d'un retour à la croissance du nombre de nos adhérents pour l'année 2015. Les échos liés à la nouvelle campagne 2015/2016 laissent présager la poursuite d'une évolution favorable, tant pour les équitants que les associations. Je terminerai mon propos en saluant et remerciant vivement en votre nom, les Administrateurs qui ont souhaité cesser leur fonction au sein de notre Conseil d'Administration qui sont Jean-Pierre Lecque et Marc Delclos. Leurs compétences respectives ont amené une modernisation non négligeable de notre Fédération **EquiLiberté**. Certains ont proposé de renouveler leur mandat avec l'agrément de l'Assemblée Générale et de nouvelles compétences nous ont rejoints. Vous ne tarderez pas à les découvrir lors de nos articles journalistiques, sur le site Internet ou lors de rencontres équestres où ils seront présents. Ainsi que vous avez pu le constater au vu du compte rendu de notre Assemblée générale, l'année 2016 s'annonce chargée mais fructueuse et nous formulons des vœux de réussite pour notre Fédération Nationale **EquiLiberté** et pour tous nos adhérents individuels ou associatifs accompagnés de leurs équipés. Avec vos Administrateurs, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour vous, vos familles et vos proches au titre de l'année 2016 qui se profile et que la santé vous préserve, afin de réaliser de belles randonnées et de belles rencontres, lors de celle-ci.

**Michel BAZIN . Votre Président**

**Le Forum du site vit grâce à vous tous ! MERCI !**

**C'est un espace d'échanges entre tous les adhérents  
et les administrateurs d'EquiLiberté  
Il est structuré en grandes rubriques  
pour vous guider dans vos recherches**

**<http://equiliberte.org/forum/index>**



## Juillet 2016 : une nouvelle fête



### Une priorité

Notre prochain Rassemblement aura lieu à Saint-Aigulin. Lors de l'Assemblée Générale, Michel Bazin, notre président, et quelques administrateurs, ont visité le site, et un tour en 4x4 a été fait pour avoir un aperçu des circuits.



Le site est composé de plusieurs parcelles, dont quelques-unes très ombragées, le tout d'un seul tenant, et sur plusieurs hectares.

Ces champs se trouvent le long de la Dronne, une rivière de catégorie 2, appréciée par les pêcheurs. La Dronne sépare le département La Charente-Maritime du département 24, la Dordogne. Deux champs seront réservés pour les cavaliers visiteurs, qui nous rejoignent pour la balade de la journée.

Le stade, avec ses douches et toilettes, se trouve à l'entrée du site. Ces commodités seront accessibles 24 heures sur 24. Des toilettes sèches seront placées à différents endroits du site.

Le centre-ville se trouve à quelques centaines de mètres, avec tous ses commerces. Juste à côté du site se trouve le Village des Gîtes de la Dronne, avec ses chalets de vacances.

Les cavaliers désireux de plus de confort pourront y louer un chalet avec vue sur les paddocks.



Les circuits nous emmènent dans la campagne saintongeaise, avec beaucoup de chemins sableux et ombragés.



Quelques passages dans les petits bourgs nous permettent d'apprécier l'architecture locale.

Au détour d'un chemin, une palombière nous toise de toute sa hauteur.



Parfois, en sortant d'un bois, notre regard se porte vers les horizons lointains. Nous passerons à cheval plusieurs fois les limites départementales, les circuits nous font passer en Charente-Maritime, Gironde et Charente.

L'étang de Belettes, à Rioux-Martin nous attend pour une halte rafraîchissante. C'est un lac de barrage, réserve d'eau à usage agricole, d'une superficie de 11 hectares, avec des pentes très douces. En ce moment le niveau d'eau est très bas, mais les pluies hivernales vont le remplir pour notre plus grande joie cet été.

Cette visite nous a donné pleinement satisfaction. Le site, ainsi que les circuits, ont les qualités pour nous préparer un bon Rassemblement **EquiLiberté** 2016.

**Martine Bormans**

## Plus d'assurances à votre service



### Une priorité

L'assurance est l'une des priorités de la Fédération Nationale des Randonneurs Équestres **EquiLiberté**. C'est pourquoi, afin de vous apporter toujours plus de services, nous avons décidé d'élargir notre gamme de garanties.

Pour ce faire, nous avons été amenés à effectuer une recherche selon deux axes :

- d'une part, des organismes compétents en matière d'assurance des associations ;
- d'autre part, des organismes compétents en matière d'assurance Équitation et tout ce qui tourne autour.

Suite aux recherches, il s'est avéré que 5 groupes, seulement, répondaient à notre "cahier des charges pour la protection assurantielle". Parmi ceux-ci, 2 n'ont donné aucune suite à nos demandes et un 3ème imposait des obligations inacceptables.

En définitive, seuls 2 groupes sont aptes de nous proposer des garanties adaptées à nos besoins :

- Groupama qui peut satisfaire la majorité de nos souhaits, mais uniquement pour 2017 ;

Le Groupe Valantin-Berger, qui est un ensemble de plusieurs sociétés de courtage d'assurances dont 1 spécialisée dans l'Équitation (Equitanet) et 1 dans l'Assistance (Equitassistance).

En effet, du fait de sa spécificité, l'assurance équitation est, essentiellement, aux mains de courtiers spécialisés. Compte-tenu du volume de production que nous sommes susceptibles de générer, c'est la seule entité dont l'envergure est suffisante pour répondre à nos attentes. De plus, ils nous proposent un vrai partenariat et sont prêts à démarrer immédiatement.

### Les 1<sup>ères</sup> propositions du Groupe Valantin-Berger :

- 1 . EQUITASSISTANCE (voir la lettre d'Info du 6 août) ;
- 2 . Mortalité des Chevaux et option Frais Vétérinaires (6 options) ;
- 3 . Tous Risques Attelage ;
- 4 . Tous Risques Vans (RC circulation + Dommages au Van + contenu hors chevaux) idem en garantie des Camions-Vans VL ;

5 . Chevaux Transportés + Chargement Déchargement en Garantie Annuelle ;

6 . Garanties "SPOT" au voyage sur simple demande téléphonique et télé-règlement par carte bancaire ;

7 . Responsabilité Civile Attelage "Rémunéré micro entreprise" et Dommages Tous Risques Attelage Professionnel ou Semi-Pro ;

8 . Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux ;

9 . Responsabilité Civile "Centre de Tourisme Équestre" ;

10 . Formule exclusive permettant l'usage "mixte" c'est-à-dire partiellement privée et partiellement location, ainsi qu'une Responsabilité Civile "Loueur" très adaptée pour les propriétaires qui louent occasionnellement leurs Vans et Camions "VL chevaux".

**Rémy Guillon**

Plus d'informations :  
r.guillon@equiliberte.org  
ou 06 71 07 90 98



## Assemblée Générale Ordinaire

**Une nombreuse assistance**, 57 personnes et 8 fédérations départementales sont représentées ainsi que diverses associations locales, toutes ces personnes représentent 1343 voix soit 50% du nombre de votants. Le quorum est atteint.

Le Président d'**EquiLiberté 17** (Charente-Maritime), Gérard Marot souhaite la bienvenue à tous les adhérents présents, puis c'est au tour de Michel Bazin, président d'**EquiLiberté National**, qui nous propose de faire une minute de silence en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre. On fait un tour de table pour que chacun se présente.

**Approbation du PV de l'AG du 22/11/2014**  
La résolution a été votée à l'unanimité concernant l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 2014.

Rapport moral et perspectives des développements pour 2016 par Michel Bazin

Ce rapport est bâti sur le plan de la feuille de route d'**EquiLiberté**

**Assurances** : C'est un vaste chantier, et compliqué de surcroît, qui a nécessité une implication importante des administrateurs et du bureau. De nombreux prestataires avaient été sollicités avant même que la MACIF nous informe en juin 2015 qu'elle abandonnerait notre contrat au 31 décembre et qu'IME prendrait le relais pour les adhérents et les associations, même pour les nouveaux adhérents d'octobre. Cette année nous serons couverts par IME et l'an prochain nous pourrions choisir un autre assureur. Beaucoup de demandes nous sont parvenues pour des couvertures diverses et spécifiques, EQUITANET, représenté par M. Valentin, nous propose une gamme très variée d'assurances à des tarifs avantageux pour les adhérents **EquiLiberté**. Si un contrat était signé avec eux pour nos RC, GCF et RCPE, ils nous offriraient la RCMS pour toutes les Associations.

Rémy Guillon a fait l'exposé de son travail de prospection sur les assureurs.

EQUITANET présente des avantages, ils couvrent les chevaux dans leurs transports, mortalité et frais vétérinaires, tous risques dommages à l'attelage.

**Communication** : Cette commission faisait partie des priorités à développer, Maryse Ducrot nous présente sa commission qui se réunit tous les 2 mois. Elle remercie son équipe pour le travail réalisé et dont elle est fière.

Rémy Guillon nous confirme que "Randonner à Cheval", notre principal support de communication, a de gros soucis et n'est pas paru en septembre.

"Hipponews" est un magazine belge, qui est intéressé et diffuse nos articles.

"Attelage Magazine" publie aussi nos articles mais il est plus axé attelage.

Rémy, n'étant pas randonneur lui-même, est en attente de tous les articles d'associations départementales, locales et d'individuels.

Richard Berutto va ajouter des mots clés pour améliorer le référencement du site et faire remonter le site dans les moteurs de recherche. Il va aussi inscrire **EquiLiberté** sur des annuaires qui touchent le monde équestre. Il est possible de consulter des sites qui pourraient renvoyer sur **EquiLiberté**. Richard prend note de toutes les remarques, elles seront sur le site et s'il trouve des solutions, elles seront mises en place.

Guy Jugé rédige des articles et comptes rendus de randonnées. Il est en attente de vos articles pour les mettre sur le blog.

Le forum est trop triste, Gérald Yart l'a restructuré, il faudrait le rendre plus vivant en augmentant la fréquentation.

Claude Mabit nous explique qu'après avoir fait le ménage, la page Facebook vit bien. Cette communication concerne beaucoup de jeunes. Un lien a été mis en place du site vers cette page.

Monique Benoiston a réalisé un film de présentation mais elle a du mal à se faire entendre par les chaînes audiovisuelles. Rémy lui propose de contacter les chaînes radio locales qui sont plus en demande.

Nous avons réalisé de nombreux supports de communication : des macarons, des affiches, des autocollants de 2 tailles différentes, des vêtements identitaires, **EquiLiberté Info**, des banderoles, un livre de presse, une flamme etc.

**Rassemblement National 2015 à Saint-Pourçain-sur-Sioule 03 :**

Annick Alissant nous présente le bilan du rassemblement 2015. Le fait de demander les justificatifs d'assurances a généré des adhésions. Grand merci à tous les bénévoles ayant contribué à cette rencontre d'**EquiLiberté**.

**Projet de rassemblement National 2016 à St-Aigulin par Noël LELAY et son équipe**

Noël Lelay nous présente le projet de rassemblement national pour 2016 à Saint-Aigulin (17). Ce projet a été voté à l'unanimité. La nouvelle Charte sera signée avec les nouveaux organisateurs.

**Relations avec les associations :**

Yves Dumont est responsable de cette commission. Michel souligne que pour assurer le bon fonctionnement des commissions, il faudrait doubler les postes avec des suppléants. Statuts et règlement intérieur :

**Les statuts ont évolués en AGE**, l'an dernier, par rapport à l'accueil de Professionnels

du Tourisme Équestre, et par rapport au nombre d'administrateurs et au fonctionnement du CA (voir page 5 Commission Adhésions). Le règlement Intérieur est du ressort du Conseil d'Administration.

**Internet :**

Richard Berutto est le nouveau web-master, il nous présente l'évolution du site durant cette année.

Fréquentation du site : 430 visites mensuelles en moyenne, une fréquentation stable avec un pic en fin d'année pour les adhésions

Travaux réalisés depuis la dernière AG : Refonte interne du site avec la fusion des 3 sites historiques (National, Adhérent, Association), simplification du processus d'adhésion, couplage du site aux réseaux sociaux (partage personnel et publication sur la page Facebook d'EQL), module de recherche globale sur tout le site, mise à jour de la facture d'adhésion, accès aux factures plus simple et plus rapide, envoi de la facture par e-mail lors de l'adhésion, affichage du n° d'adhésion sur la facture, fonctionnalité d'ajout de commentaire sur les tracés dans **EquiChemins**

Travaux en cours aujourd'hui : Bibliothèque documentaire, modèles, guides, lettres types, galerie photo pour les événements **EquiLiberté**

Chantiers à venir : Simplification de l'accès aux informations essentielles, adhésions des associations par Internet, maintenance récurrente et réponses à vos attentes (Exprimez-vous sur le forum de discussion, rubrique "Forum / Le site internet").

**Veille et Assistance Juridique :**

Un pôle juridique est en cours de formation avec une juriste de profession.

**Gestion du matériel :**

Les matériels et les nouveaux outils de communication sont gérés par Stéphane et Monique Benoiston.

**Dossier d'utilité publique et d'intérêt général :**

Ce dossier a demandé beaucoup d'investissement auprès des élus, une commission parlementaire devait se mettre en place, mais ce dossier n'a pas abouti pour le moment. Michel accepte l'aide de toutes les personnes qui auraient des compétences sur ce sujet. Une nouvelle loi de simplification dit que les associations qui rejoignent une fédération sportive ayant un agrément ministériel, l'ont aussi mais nous ne sommes pas une fédération sportive.

Pour l'Intérêt Général, Bernard a tous les documents qui prouvent cette appartenance, il peut les communiquer à tous les demandeurs.

## EquiLiberté Des projets d'avenir



### Le 21 novembre à Cravans . 17



Nous sommes une Fédération Équestre de Randonneurs mais pas une discipline sportive .

#### Gestion budgétaire :

Marc Delclos nous a fait un exposé de la situation financière.

Les comptes ont été contrôlés par 2 personnes : Régine Bardin et Daniel Dubois, mais Marc avait demandé qu'un adhérent individuel participe aussi. Une personne s'était portée volontaire en 2014, absente ce jour.

La présentation de ce bilan financier fait apparaître comme Résultat de l'exercice 2014/2015 : 733 €, Report à nouveau de l'exercice précédent : 20 989 €, soit résultat cumulé au 30/09/2015 : 21 722 €, Le budget prévisionnel et la trésorerie en cours sont également validés.

Résolution concernant le volet financier : L'Assemblée Générale a voté à l'unanimité en faveur des éléments comptables présentés. Il a été donné quitus au Trésorier de cette gestion.

Résolution concernant le budget prévisionnel : L'Assemblée Générale a voté à l'unanimité en faveur de ce budget prévisionnel.

Résolution concernant l'affectation des résultats : L'assemblée Générale a voté à l'unanimité en faveur du report à nouveau, soit la somme de 733 €.

#### Agriculture de plaisance :

C'est l'agriculture pratiquée par les propriétaires de chevaux : fauchage de prés, entretien des terres .... . Ce dossier est au point mort. Si l'on était reconnu en agriculture de plaisance, cela pourrait nous permettre de bénéficier de certains avantages.

Contacts divers : FSGT, Députés ....

**EquiLiberté** s'est rapproché de la FSGT car l'adhésion à leur structure donne l'Agrément Ministériel Jeunesse et Sports mais finalement ce n'est pas aussi simple et il y a des risques pour **EquiLiberté** de perdre son identité.

#### Grands Itinéraires EquiLiberté :

**"La Loire à Cheval"** a été déposée à l'INPI par Bernard Dupuis, celui-ci demande à être remplacé dans sa mission.

Une date va être fixée pour continuer la coordination.

**"La Route des Mulets"** : Jean-Michel Guillemet a travaillé sur ce sujet, 450 km sont déjà tracés.

Henri Henriot a un Projet de relier le Morbihan au Mont Saint-Michel dans le cadre du **Chemin des Pèlerins**.

#### EquiChemins

Chacun devrait avoir à cœur d'y poser ses itinéraires. Mission prioritaire prise en main par Gérard Yart et Guy Jugé et autres Administrateurs.

Référents et Délégués départementaux : Claude Mabit a expliqué l'objet de cette mission qui avance à petits pas.

#### Commission Adhésions :

Comment accueillir les professionnels ? L'avocat a proposé un projet de Convention, Bernard nous en fait la lecture. Ce serait en fait une utilisation du nom et des avantages qui peuvent en découler, sans lien direct avec notre Fédération.

Il ressort des discussions un grand intérêt des professionnels y compris des hébergeurs. La réflexion va se poursuivre, des professionnels seront intégrés à ce projet.

Comment faire reconnaître **EquiLiberté** auprès des Régions, le 86 et le 79 ont souhaité travailler ensemble. Une commission va être créée suite au CA du 5 septembre.

Ne pas oublier le tissu des associations locales !

#### Point sur les adhésions 2015, perspectives 2016 et tarifs par Jean-Claude DELUBRIAC

Un retour à la hausse des adhésions individuelles, plus de 2000 en 2015 et 137 associations

#### Trophée Guy Bouillaud :

Cette action est à poursuivre.

#### Salons spécialisés et représentations :

**EquiLiberté** a recommencé les Salons, l'impact n'est pas facile à mesurer mais il semble que ce soit une belle vitrine. Le fait de partager avec "Randonner à Cheval" à Avignon, **EquiLiberté** était moins visible. Ce qu'il faut retenir, c'est que les sites Internet et Facebook sont de plus en plus visités et ont un impact réel sur les jeunes.

#### Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

#### Renouvellement du tiers sortant et nouveaux candidats au CA

Le tiers sortant est présenté : Annick ALISSANT, Stéphane BENOISTON, Gérard GUILLOUX se représentent, Jean Pierre LECQUE et Marc DELCLOS ne se représentent pas.

De nouveaux candidats sont enregistrés ; il s'agit de Marie-France DELUBRIAC, Jean-Claude BAISERO, François BRISOT, Richard BERUTTO, Pascale TESSIER.

Ces élections se font à bulletins secrets.

#### **Tous les candidats sont élus.**

Il est 18h lorsque la charte du Rassemblement est signée par Michel BAZIN, président d'**EquiLiberté**, Gérard Marot, président **EquiLiberté 17**, Jacques LALUQUE et Annick ALISSANT, délégués aux rassemblements.

Tous les sujets ayant été abordés, la séance est levée pour laisser place au Conseil d'Administration, qui va élire le nouveau Bureau d'**EquiLiberté**.

**Le Président, Michel BAZIN et le secrétaire, Jean-Claude DELUBRIAC**

### Le 20 novembre à Cravans en Charente-Maritime

#### **Une soirée forum**

Les associations et les adhérents individuels étaient conviés au Forum d'**EquiLiberté National** qui a traditionnellement lieu la veille de l'assemblée générale **EquiLiberté**. Un apéritif sympathique et un dîner convivial ont ouvert cette soirée à laquelle assistaient une soixantaine de randonneurs issus de diverses régions. Le sujet de ce Forum fut l'analyse des réponses aux questionnaires adressés aux associations locales et départementales adhérentes. **EquiLiberté** avait souhaité cette enquête pour être au

plus proche des associations adhérentes, de leur soucis et difficultés ainsi que de leurs attentes sur divers sujets. La communication est notre priorité, communication descendante vers les adhérents mais aussi, communication montante des adhérents et des associations vers le national. L'objectif est de déterminer quels sont les services et les aides que nous devons développer. 29% des associations contactées ont répondu à ce questionnaire. Un débat animé et très fructueux s'est engagé sur les divers sujets abordés dans l'enquête.

**Nous vous remercions vivement de l'intérêt que vous avez apporté à notre enquête. Les sujets soulevés ont été à l'origine de débats très intéressants et instructifs lors de notre Assemblée Générale et vont nous permettre d'orienter nos projets pour l'avenir.**

Vous pouvez consulter les résultats de cette enquête sur le site :

[http://equiliberte.org/images/0\\_pdf/PresentationEnquete2015.pdf](http://equiliberte.org/images/0_pdf/PresentationEnquete2015.pdf)



## Transport de chevaux

### Transport des chevaux et responsabilité en cas d'accident

#### Code civil - Article 1382

Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer.

#### Loi du 5 juillet 1985 dite Badinter - Article 6

Le préjudice subi par un tiers du fait des dommages causés à la victime directe d'un accident de la circulation est réparé en tenant compte des limitations ou exclusions applicables à l'indemnisation de ces dommages.

#### 1 - Vous transportez votre cheval

S'il y a un tiers responsable, la loi Badinter vous permettra d'être indemnisé, mais en tenant compte de votre propre responsabilité éventuelle.

Sans tiers, pas d'indemnisation sauf en cas d'assurance mortalité.

#### 2 - Vous transportez votre cheval mais vous n'êtes pas le conducteur

En cas de tiers, recours contre le conducteur adverse (art 6 loi du 5 juillet 1985) en tenant compte de la responsabilité éventuelle du conducteur de votre véhicule contre lequel vous pourrez vous-même exercer un recours.

Mais lui aussi pourra, dans certains cas, exercer un recours contre vous (cas 4). C'est votre assurance qui joue si vous avez une garantie contenu du van (y compris animaux)

S'il n'y a pas de tiers, votre assurance exercera peut-être un recours contre le conducteur de votre véhicule (mais voir 4). Mais vous pouvez vous voir opposer la notion de "risque accepté" à cause du prêt.

#### 3 - Vous transportez le cheval d'un ami

Vous en acceptez la garde, c'est-à-dire la responsabilité effective et donc une obligation de résultat (rendre la chose, en l'espèce le cheval, dans l'état où vous l'avez pris). Les cas 1 et 2 s'appliquent.

Il y a donc recours contre vous si vous êtes responsable (au sens civil et non sur le plan assurances). Vous pourrez éventuellement être déchargé de tout ou partie de responsabilité si vous prouvez que les dommages ont été provoqués par l'état de l'animal (voir 5)

#### 4 - L'état du véhicule

Si l'accident survient du fait du mauvais état du véhicule, sans faute du conducteur, c'est le propriétaire du véhicule qui est présumé responsable.

Le conducteur dispose d'un recours à renvoyer contre le propriétaire du véhicule si l'accident est dû à un vice du véhicule.

#### 5 - S'il n'y a pas accident

C'est dans tous les cas le conducteur ou le propriétaire du véhicule qui est en général tenu pour responsable des dommages subis par l'animal soit pour défaut de conduite, soit pour mauvais état du véhicule. Sauf si l'on peut apporter la preuve que c'est l'état de l'animal (nervosité ou autre) qui est cause des dommages, et sous réserve qu'avant l'embarquement l'état de l'animal n'ait pas été constaté incompatible avec le transport, auquel cas il y aurait risque accepté.

S'il y a un recours au civil, l'assurance jouera si une garantie contenu (y compris animaux) a été souscrite pour le van.

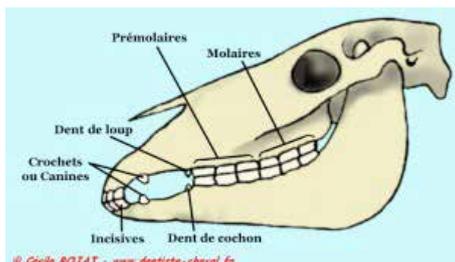
Lorsque l'on fait de temps à autre un transport pour autrui, il est donc conseillé d'avoir une assurance contenu pour le van.

**Bernard DUPUIS**

## Parole de vétérinaire

### Les dents de loup et les dents de cochon

Les dents de loup sont des petites dents, vestiges des premières dents de lait prémolaires, situées sur la mâchoire supérieure. Si elles sont placées sur la mâchoire inférieure elles sont appelées dents de cochon.



Elles apparaissent à l'âge de 6 à 18 mois, et elles sont plus petites que les autres, coniques et irrégulières de forme. Elles sont placées devant les dents définitives, ou légèrement décalées. Elles peuvent avoir une racine mobile.

Elles sont très sensibles, et peuvent être à l'origine d'un défaut de préhension ou de mastication de la nourriture, d'où un amaigrissement chez le jeune cheval.

Parfois l'éruption de la dent n'a pas lieu, mais elle reste cachée en dessous de la gencive (sous-gingivales) et celle-ci est particulièrement sensible.

Le mors touche cette dent, ou la gencive sensible, et provoque une douleur, possible cause de plusieurs problèmes. Difficultés à mettre le mors, une réaction défensive du cheval sur une action de la main, des contractures de l'encolure, de l'irrégularité dans le travail, une mauvaise position de la tête ou de l'encolure, une incurvation plus difficile sur une main, beaucoup de problèmes pendant le débouillage ou le travail plus tard peuvent avoir comme origine des dents de loup.

Avant le débouillage, un contrôle de la dentition devrait être fait.

Une dent de loup s'enlève facilement, mais ceci doit être fait dans les règles de l'art, la racine comprise, sous sédation et anesthésie locale.

Après cicatrisation, le comportement du cheval s'améliore, mais si c'est devenu un tic, ce sera plus difficile à corriger.

*La suite au prochain numéro*



**Martine Bormans**

# EquiLiberté Par des Randonneurs Pour les Randonneurs



## Un passeport équin européen en 2016



### Un règlement européen

Le 1er janvier 2016, le règlement 2015/262, relatif à l'identification des équidés, entrera en vigueur. Ce règlement, validé par la Commission Européenne en février 2015, vise à sécuriser les données d'identification des animaux via la mise en place d'une base de données centralisée dans chaque état membre de l'Union Européenne et via l'adoption de nouveaux modèles de documents d'identification plus sécurisés.

### Une meilleure traçabilité

Ce nouveau règlement doit également assurer une meilleure traçabilité de l'information relative à la chaîne alimentaire, il fait suite aux crises liées à la viande de cheval.

Le système européen d'identification des équidés sera désormais composé de 4 éléments :

 Un document d'identification unique, valable à vie, qui comprendra : un signalement descriptif de l'équidé et de ses marques, un signalement graphique des marques relevées et un encadré où figureront les modifications apportées aux données d'identification.

 Une méthode de vérification de l'identité par transpondeur.

 Une base de données où seront enregistrées les informations relatives à l'animal et au détenteur, et qui attribuera à l'équidé un numéro unique valable toute sa vie.

 Une base de données centrale.

Contrairement aux dires de certains, ce nouveau règlement européen ne sera pas rétroactif, il ne sera donc pas nécessaire de réaliser un dessin sur les documents d'identification déjà édités.

Il faut toutefois noter que la carte d'immatriculation augmentera en 2016, et passera donc à 7 € pour un enregistrement par internet et à 23 € pour une carte papier.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à lire l'article Nouveautés Sire 2016 du site internet de l'IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Équitation).

**Guy JUGÉ**

## Des évolutions législatives



### Loi Macron

La loi Macron promulguée au JO du 6/08/2015 autorise maintenant tous les titulaires du permis B à conduire un tracteur agricole roulant à moins de 40 kms/heure.

Jusqu'alors cela n'était autorisé pour les titulaires du permis B que pour les tracteurs dont le PTCA est inférieure à 3.5T

<http://www.terre-net.fr/actualite-agricole/economie-social/article/qui-a-le-droit-de-conduire-le-tracteur-benne-sur-la-route-202-101507.html>

Dans les zones agricoles ou naturelles et en dehors de certains secteurs, les bâtiments d'habitation existants peuvent faire l'objet d'extensions ou d'annexes, dès lors que ces extensions ou annexes ne compromettent pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Les dispositions du règlement prévues sont soumises à l'avis de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers prévue à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime.

<http://www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/fiscalite-agricole-la-loi-macron-a-ete-promulguee-le-7-aout-107932.html>

Pour compléter et officialiser ce que j'ai écrit, voir les articles 27 et 80 de la loi Macron promulguée au journal officiel du 07/08/2015

[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/jopdf/2015/087/joe\\_20150807\\_0001.pdf](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/jopdf/2015/087/joe_20150807_0001.pdf)

**Patrick COTE**

## La carte d'adhésion est disponible sur le site [equiliberte.org](http://equiliberte.org)

**Si vous êtes déjà adhérent, n'oubliez pas d'en effectuer le renouvellement avant le 31/12/2015 pour éviter une rupture de votre couverture d'assurance RC.**

### Pour s'inscrire sur le site et régler votre adhésion par internet

- Pas besoin de créer un compte paypal pour régler son adhésion par paypal
- Identifiant et code - mode de fonctionnement : un compte a été créé à votre nom sur le site d'EquiLiberté. Vous pouvez y imprimer votre carte et trouver diverses informations. Votre code d'accès et votre identifiant sont à rentrer sur le site. Si vous les avez perdus, deux solutions :
  - contacter le responsable de votre département (si vous êtes dans un département structuré)
  - sur le site [equiliberte.org](http://equiliberte.org) – cliquer (colonne de gauche) identifiant/mot de passe perdu ? et suivre le mode d'emploi

**Vous pouvez bien entendu adhérer aussi à partir du bulletin d'adhésion papier**

### Tarifs

**Individuels : sans changement**

**Associations : 32 € Sans assurance RC : pas de conditions**

**Avec assurance RC : 5 adhérents et non plus 5 avec RC \***

**Conditions assouplies pour les petites associations ou naissantes**

\* **RC** : Responsabilité Civile . **RCPE** : Responsabilité Civile Propriétaire Equidé



**VOUS CHANGEZ D'ADRESSE ?  
DE RESPONSABLES ?  
OU AUTRES MODIFICATIONS ?**

Votre association vient de connaître des changements?

Nouveaux membres de bureau, nouvelle adresse, nouveau mail, nouveau site internet ou nouveaux contacts téléphoniques ?

N'oubliez pas de modifier votre "profil" internet ou de nous indiquer ces modifications.

**Pour toute actualisation, merci de contacter notre secrétariat :**

**Florence HEUZARD**

[secretariat@equiliberte.org](mailto:secretariat@equiliberte.org)

tél : 02 40 50 72 16

Nos partenaires

RANDONNER À  
**Cheval**  
Le magazine des cavaliers d'extérieur



**Sabots**  
TRADITIONNELLE & ANIMATEUR DU TERRAIN

**Attelages**  
magazine

**EquiWEST**  
magazine

Par des Randonneurs  
Pour les Randonneurs



**Annonces, vous êtes reconnus par EquiLiberté !**

**EquiLiberté, c'est :**

**2.500 Adhérents et 170 associations affiliées**

Le site [equiliberte.org](http://equiliberte.org) avec 147 144 visites et 2 841 128 pages vues de janvier à décembre 2015  
(nous tenons les comptages officiels à votre disposition)

Une revue Equiliberté-Info tirée à **3 000** exemplaires, qui s'adresse à nos adhérents

**N'hésitez pas à profiter de nos supports !**

Contactez : **Michel Bazin** par mail : [m.bazin@equiliberte.org](mailto:m.bazin@equiliberte.org) ou par téléphone : 05 49 81 64 23

**Fédération Equiliberté**

Association loi 1901  
Déclaration 20.04.2004

Modifiée le 05.01.2015 à Bressuire 79  
siège social : 13 rue du Vieux Moulin  
79700 Saint Aubin de Baubigné

Directeur de la publication : Michel Bazin  
N°ISSN : 2274-8245

Journal gratuit diffusé 3 fois par an  
Imprimé par IMAGES INNEES SARL 49 CHEMILLE



**Le présent bulletin a été réalisé par des bénévoles.**

Les articles sont de : **Michel Bazin, Martine Bormans, Patrick Coté, Jean-Claude Delubriac, Bernard Dupuis, Rémy Guillon, Guy Jugé**

La composition de : **Maryse Ducrot, Michel Bazin**

Crédits photos : **EquiLiberté, Irwin Zenati et Mirha Guthmann, divers associations et randonneurs EquiLiberté**